

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Régularisation administrative du plan d'eau de MOULIOTS

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

ASA DE MOULIOTS

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Le Président, JEAN LABORDE

RCS / SIRET

2 9 4 | 0 0 0 | 9 9 7 | 0 0 0 1 4

Forme juridique

Association Syndicale Autorisée

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Catégorie : 21) Sous catégorie : d)	Installations et ouvrages destinés à retenir les eaux ou à les stocker, constituant un obstacle à la continuité écologique ou à l'écoulement des crues, entraînant une différence de niveau supérieure ou égale à 50 cm pour le débit moyen annuel de la ligne d'eau entre l'amont et l'aval du barrage ou de l'installation.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Projet de régularisation du plan d'eau au lieu dit "MOULIOTS".

Il s'agit d'une retenue collinaire de 2.3 hectares pour une capacité totale de stockage de 40 000 m³ ayant été construite dans les années 1995-1996 par l'ASA de Mouliots, sous maîtrise d'œuvre de la Compagnie d'Aménagement Rural d'Aquitaine (CARA). Le projet a démarré en 1992 par la réalisation d'un avant-projet également étudié à l'époque par la CARA, aujourd'hui dissoute par liquidation judiciaire.

A la suite d'un contrôle DDTM-ONEMA réalisé le 15 mars 2016, les autorités publiques et administratives se sont aperçus, qu'à ce jour, il n'a été reconnu aucune existence légale à l'ouvrage, ceux au titre de la loi sur l'eau. Un rapport de manquement administratif a donc été réalisé par les autorités le 15 janvier 2017. Personne, services de l'État compris, ne connaît à ce jour les raisons de ce manquement même si plusieurs pistes ont été évoquées (documents égarés/déficience de la CARA dans sa période de difficulté). Il est à noter que l'ASA avait bénéficié à l'époque de subventions de la région, de l'agence de l'eau Adour-Garonne ainsi que du conseil général d'Aquitaine, et à ce titre, a toujours répondu à ses obligations (annexe 6et 7). L'ASA souhaite donc régulariser la situation auprès des autorités.

4.2 Objectifs du projet

Le projet visait à l'époque la création d'une retenue de 40 000 m³ essentiellement pour permettre la culture de kiwis (arrosage + système antigel) .

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Caractéristiques générales de la retenue en 1992 :

- Superficie du bassin versant : 93 ha
- Capacité totale de la retenue : 40 000 m³
- Altitude du plan d'eau normal : 48 m
- Superficie du plan d'eau normal : 2.3 ha
- Superficie de l'emprise foncière : 3.23 ha
- Hauteur de barrage : 5m
- Alimentation par les précipitations du bassin versant et du ruisseau de mouliots

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'exploitation actuelle de la retenue se fait par deux agriculteurs qui l'utilisent pour des plantations de kiwis sur 10 hectares (système d'irrigation et antigel). En 2016, les prélèvements annuels effectués étaient de 43 400 m³ pour une autorisation établie à 52 000 m³ par les organismes de contrôle.

Le remplissage se fait pendant la période hivernale, la retenue étant alimentée par les précipitations du bassin versant et son ruisseau affluent "ruisseau du mouliots".

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet relevait à l'époque de l'autorisation au titre de la loi sur l'eau du 3 janvier 1992.

Aujourd'hui, il relève d'une autorisation au titre des rubriques 31-10 / 31-20 / 32-30 et 32-40 de la nomenclature des opérations soumises à autorisation ou déclaration au titre de la loi sur l'eau.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques EN 1992	Valeur(s) EN 1992
- Capacité totale de la retenue	40 000 m3
- Volume utile.....	35 000 m3
- Hauteur d'eau normale.....	4 m
- Altitude du plan d'eau normal.....	48 m
- Superficie du plan d'eau normal.....	2.3 ha
- Superficie de l'emprise foncière.....	3.23 ha

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Commune : MOUSCARDES (INSEE
40199)

Parcelles concernées :

- Entières : C 692/C 659
- En partie : C 652/C 654/C 656/C 658/
C 660/C 662/C 666

Coordonnées géographiques¹

Long. 43°34'58" N Lat. 00°52'16" W

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)
et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b),
22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de
l'annexe à l'article R. 122-2 du
code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation
environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les
différentes composantes de votre projet et
Indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Blank area for project description and authorization date.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zone de Répartition des Eaux du Bassin des Luys, secteur de l'Adour.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Remplissage hivernal de la retenue collinaire par les précipitations du bassin versant et son ruisseau affluent "ruisseau du mouliots".
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Travaux terminés depuis 1996.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Travaux terminés depuis 1996.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Difficilement évaluable pour les raisons déjà évoquées ci dessus. Il est à noter que le cours d'eau ne fait pas l'objet d'un classement liste 1 ou liste 2 de l'article L214-17 du code de l'environnement.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé en ZRE, mais le remplissage a lieu uniquement en période hivernale.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La retenue s'est faite dans le talweg du ruisseau. La réponse à cette question paraît difficile au vu de l'ancienneté des travaux.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non, le volume de l'ouvrage est inférieur à 50 000 m3. Il n'est par conséquent pas classé dans les catégories de barrages A,B ou C.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La CARA a dimensionné l'ouvrage pour résister à une crue millénaire.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Etant établi sur le cours d'eau du moullots, il est restitué un débit réservé au ruisseau. Le dossier devra évaluer la valeur de ce débit.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'ouvrage permet l'irrigation et le fonctionnement d'un système antigel sur 10 ha de plantation de kiwis.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Une autre retenue autorisée au bénéfice d'autres agriculteurs, et construite avant 1992, est présente à l'amont immédiat de la retenue concernée par la régularisation, lesquelles sont sur le cours d'eau "ruisseau du mouliots".

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

- Définition du débit réservé à restituer conformément à l'article L214-18 du code de l'environnement. Le débit biologique sera estimé.
- Suivi de la qualité des eaux stockées et/ou rejetées.
- Définition des modalités d'entretien de l'ouvrage.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous demandons une dispense d'évaluation environnementale car il s'agit d'une régularisation administrative d'un ouvrage déjà construit en 1995. Les responsables de l'époque avaient confié la maîtrise d'œuvre à la CARA, laquelle a été ensuite dissoute par liquidation judiciaire. Le dossier d'autorisation n'a pas été réalisé ou a été égaré.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 6 : Fiche financière de réalisation des travaux 1995 + Convention d'attribution d'aide Agence de l'eau/ASA de Moulots
Annexe 7 : Compte rendu de la réunion du 11 avril 2017, réunissant DDTM/FDASAH/ASA de MOULIOTS
Annexe 8 : Déclaration de prélèvement et Registre des autorisations IRRIGADOUR 2016

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à MONT-DE-MARSANT

le, 18 mai 2017

Signature



ant sur le cadre ci-dessus

